

LA SARRAZ - ANIMATION ESTIVALE LES 22 JUIN / 6 + 20 JUILLET / 3, 17 + 31 AOÛT

Retour des *Jeudis du Château*

LA SARRAZ Créés en 2020, *Les Jeudis du Château* sont devenus un événement incontournable de la région de La Sarraz. En instituant un lieu de convivialité en campagne, en proposant une offre culturelle de qualité et gratuite et en mettant en valeur les petits producteurs locaux, cette manifestation estivale a visiblement su répondre à un besoin de la population, des artistes et producteurs de toute une région. Avec une fréquentation moyenne de plus de 300 spectateurs et spectatrices en 2022, ils ont fidélisé un public curieux et reconnaissant.

Ouverture le 22 juin

Le but de cet événement – proposant un concert différent les 22 juin / 6 et 20 juillet / 3, 17 et 31 août – c'est de mettre en valeur un monument du patrimoine vaudois, de toucher un public dépassant les frontières du district et d'offrir un espace d'expression artistique professionnelle. Plus de 80 bénévoles se démènent pour faire vivre cet événement.

La quatrième édition dans les jardins du Château (et par beau temps) s'annonce haute en couleur avec une programmation éclectique allant de la pop au rock, en passant par le swing ou la chanson française.

Jeudi 22 juin, le groupe Aliose (chanson française) ouvrira les

Phanee de Pool en 2021 sur la scène des *Jeudis du Château*.



feux, suivi, le **jeudi 6 juillet**, par Paul Mac Bonvin (country blues).

Jeudi 20 juillet, The Waffle Machine Orchestra enflammera la scène avec son swing et Tiza Brown en fera de même le **jeudi 3 août** avec sa soul music.

Changement de style le **jeudi 17 août** avec Bal'O Swing (swing musette) et on terminera le **jeudi 31 août** avec La Camelote (brocante musicale). Chaque concert (à 20h, portes dès 18h) sera gratuit – avec chapeau à la sortie – et per-

mettra à vos papilles de se délecter de produits et vins locaux. «Vous trouverez des parkings à proximité, mais pensez à privilégier la mobilité douce», indiquent l'équipe d'organisation. ■ **COMMUNIQUÉ**

www.les-jeudis.ch



À propos de l'article «5 questions aux 5 candidats à l'élections complémentaires à la Municipalité de Cossonay» paru le 26 mai dernier.

Dans la dernière édition du *Journal de la Région de Cossonay*, M. Pierre-Alain Philipona, membre du Conseil communal de Cossonay, commentait l'article men-

tionné ci-dessus pour exposer les raisons pour lesquelles, lors de l'élection complémentaire à la Municipalité de Cossonay du 18 juin, il ne votera pas pour des candidats non affiliés au Parti socialiste (dont il est membre) ou à ses alliés de gauche.

Ce n'est pas la première fois que M. Philipona use de sa liberté d'expression pour critiquer publiquement les opinions de personnes qui ne pensent pas forcément comme lui, mais qui néanmoins se mettent à disposition de notre communauté pour effectuer un travail où la reconnaissance fait souvent défaut.

Les mots qu'il a employés dans son texte sont durs et en ont

surpris plus d'un puisqu'il parlait de «d'effarement, d'inconscience et de malveillance». Alors dans la mesure où il prône du lien humain, je me permets, au travers de ce courrier, de lui suggérer un peu de retenue lorsqu'il s'agit d'exprimer ce qui s'apparente à des jugements de valeurs ou à des procès d'intention à l'encontre de concitoyens, qu'ils soient des élus communaux ou non.

Dans sa tribune, il met aussi en avant les positions tranchées de son groupe au Conseil communal et invite les candidats à afficher un programme politique. Cependant, il n'est pas sans ignorer que dans notre système démocratique, un ou une municipal(e), aussi

engagé(e) et politisé(e) soit-il (ou elle), devra toujours obtenir le soutien de ses collègues puis de la majorité du législatif, si il (ou elle) entend voir aboutir ses propositions. Au vu de la composition du Conseil communal où la gauche représente un tiers et où plus de la moitié des conseillers et conseillères ne revendiquent aucune appartenance politique, avoir une attitude pragmatique, rassembleuse et transpartisane semble encore être le meilleur moyen de voir se concrétiser des projets consensuels dont pourra bénéficier la population de Cossonay et Allens.

STEVE CORMINBOEUF
CONSEILLER COMMUNAL À COSSONAY
(APPARTENANT À LA LISTE COSSENTENTE)